



Ma Communauté
de Communes

Surgères, le 12 janvier 2022

COMMUNIQUÉ

Réunion du Conseil Communautaire

Mardi 18 janvier 2022 à 18h00

Salle du Castel Park
7, Rue Pasteur – 17700 Surgères

Ordre du jour

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1 Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 16 novembre 2021

2. FINANCES

2.1 Attributions de compensation - Montants prévisionnels 2022

2.2 Autorisation de liquidation et de mandatement des dépenses avant le vote du budget primitif du Budget Principal – Année 2022

2.3 Débat d'Orientation Budgétaire 2022

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 Modification du tableau des effectifs

4. ENFANCE JEUNESSE FAMILLE

4.1 Commission extracommunautaire « Enfance Jeunesse Famille » - Remplacement d'un membre

5. ADMINISTRATION GENERALE

5.1 Pacte de gouvernance - Adoption

5. DECISIONS DU PRESIDENT PRISES EN VERTU DE SA DELEGATION



Le Président,

Jean GORIOUX

Le conseil communautaire se réunira dans les conditions de droit commun, en adaptant cependant le nombre de public accueilli à la configuration de la salle afin de respecter les « gestes barrières » et les mesures de distanciation physique. Aussi, une jauge limitée à 30 personnes a été retenue pour le public.

Modalités sanitaires à suivre :

- lavage des mains avec une solution hydro alcoolique à l'entrée de la salle (contenants disposés à plusieurs endroits dans la salle).
- port du masque pour la durée de la réunion
- respect des distances minimales - 1 mètre au moins de chaque côté.